



Enfouissements du réseau électrique dans la Grande Rue.

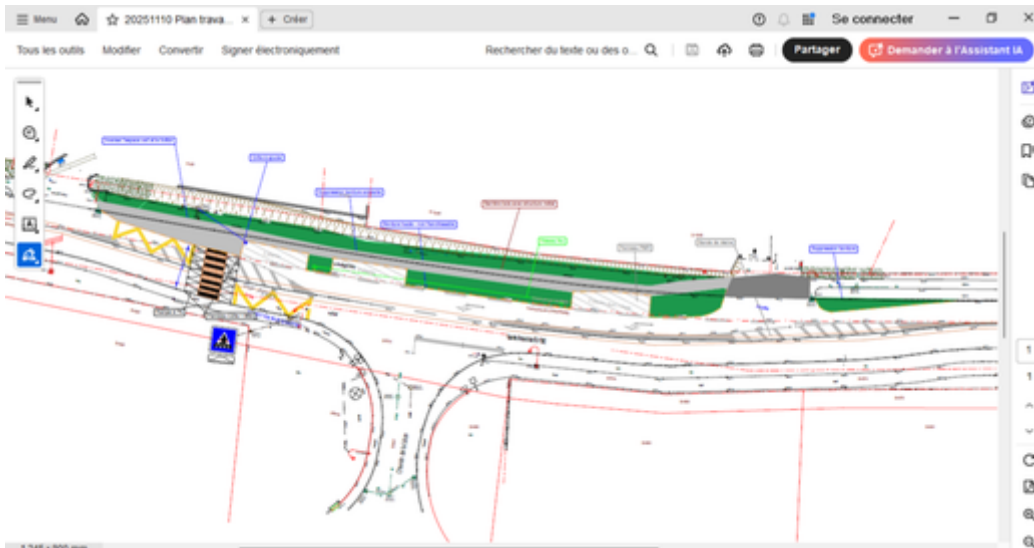
Enfouissement du réseau électrique d'une partie de la Grande Rue côté place

Le TE38 (Syndicat départemental d'électricité) et l'entreprise RAMPA vont réaliser au premier trimestre 2026 les travaux d'enfouissement du réseau électrique d'une partie de la Grande Rue, de la place Jean Vinay à la rue Malossane. Il s'agit de poursuivre progressivement l'enfouissement qui a commencé il y a de nombreuses années. Dans la traversée du bourg il ne reste que 2 tronçons à traiter précisément dans cette Grande Rue. Cette opération embellira le quartier et améliorera la distribution électrique du centre bourg. L'éclairage public déjà en LED ne sera pas impacté. Les riverains concernés seront contactés par le bureau d'études ECE maître d'œuvre, qui a besoin d'établir les documents nécessaires au dossier.

Cet enfouissement semblable à celui fait il y a 3 ans à l'autre extrémité de la Grande rue est essentiellement pris en charge par TE38. Il devrait se réaliser ce printemps 2026 :

- Les travaux pourraient commencer la dernière semaine de mars pour une durée de 4 semaines
- La mise en service du réseau basse tension souterrain : **le 02 juillet 2026**, (Selon consignation Enedis).

Au-delà des enrobés de chaussée, un alternat ponctuel ,que nous espérons raccourci, restera nécessaire lors de la présence des travailleurs sur le chantier. Le maximum restera fait pour limiter le plus possible le dérangement inévitable engendré.



L'entrée nord : Les travaux de sécurité routière.

Après l'aménagement des trottoirs, les travaux de sécurité routière.

La date d'intervention est prévue à partir de la 2e semaine de **février**, pour une durée estimée de moins de trois semaines

En plus des radars pédagogiques en place, l'objectif est maintenant d'aménager ce qui est possible et autorisé pour ralentir la vitesse excessive des véhicules :

Rétrécir la largeur en supprimant une des 3 voies d'une voirie trop large au niveau de l'entrée de la zone artisanale est accepté par les autorités en charge. L'aspect incitatif à rouler vite de la grande ligne droite sera également atténué.

Un passage piétons sur plateau surélevé sera positionné au niveau de l'arrêt bus scolaire créé.

- En PJ, une extraction du plan de ces aménagements présentés en mairie aux riverains le 3 décembre 2025.

Plus tard, d'autres aménagements devraient être réalisés : Notamment, à la suite de la refonte du carrefour de la route de Chantesse, le département a pour volonté de créer du côté de la ZA, une voie cyclable jusqu'à l'entrée de l'Albenc. Pour répondre aux exigences minimums de largeur de 2,4m de voie verte, celle de la chaussée pour les véhicules pourrai être à terme réduite aux 6 m minimum exigés en ligne droite. Ainsi le rétrécissement que nous souhaitons serait prolongé bien au-delà de la seule entrée de la ZA de la Croix de l'Etang.

La date d'intervention est prévue par l'entreprise Chambard, à partir de début février.

Travaux de l'entrée nord



Entrée nord : Travaux pour cheminement piétonnier

La commune poursuit son engagement en faveur de l'accessibilité et de la sécurité. Les travaux d'aménagement du cheminement piétonnier également adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR) pour l'entrée nord du village (côté Chantesse) vont prochainement démarrer.

- L'entreprise Chambard a réalisé ce chantier en juin juillet 2025

Le projet a été expliqué aux habitants de la rue concernée lors d'une réunion publique : Enlèvement des arbres afin de permettre un passage d'un mètre quarante de largeur entre le 19 et le 467 route des Rivoires du Nan.

Par ailleurs en concertation avec les services du département, une étude de sécurité routière est en cours sur la partie voirie de ce même quartier.



Travaux Route de la Scierie

Programme de voirie :

Programme annuel de voirie :

L'entreprise MANDIER et COLAS devrait profiter de cette seconde semaine des congés scolaires pour préparer les travaux en vue de la reprise complète de la voirie rue de la scierie et l'espace vers le point propre.

Les travaux d'enrobés et de bordures doivent se poursuivre jusqu'à début décembre : Rue du Moulin, Rue de la scierie, Accotement Rue du Sablon, cheminement Route de la Gare